TROISIÈME ANNÉE, N° 20 — DIX CENTIMES — DU 11 AU 17 SEPTEMBRE 1897

LES TEMPS NOUVEAUX

POUR LA FRANCE

Un An . . . . . Fr. 6 »
Six mois . . . . . — 3 »
Trois Mois . . . . . — 1 50

Les abonnements pris dans les bureaux de poste paient une surtaxe.

Paraissant tous les Samedis

AVEC UN SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE

POUR L'EXTÉRIEUR

Un An . . . . . Fr. 8 »
Six Mois . . . . . — 4 »
Trois Mois . . . . . — 2 »

Les abonnements peuvent être payés en timbres-poste de tous pays.

ADMINISTRATION : 140, Rue Mouffetard, 140, PARIS

JUSTICE IMMANENTE

Après Canovas, Portas; après la tête, le bras.

Aux récriminations des journaux bourgeois, rappelons les faits.

Au moment de la petite terreur de 93-94, en tous les pays d'Europe et même de l'Amérique du Sud, ce fut une chasse effrénée aux anarchistes. Tout individu qui avait une idée d'émancipation, tout être qui désirait travailler à une rénovation sociale, était traqué, emprisonné sans pitié.

Le gouvernement espagnol se distingua, pardessus tous, par sa férocité. Les journaux bourgeois relatèrent bien que quelques-uns des détenus que l'on avait nourris de morue salée, leur refusant toute boisson, avaient été amenés à l'instruction, où le juge, faisant miroiter à leurs yeux de l'eau bien fraîche, essayait de leur arracher les aveux qu'il leur dictait. Mais combien cela était loin de l'entière vérité!

Il y a un an environ, au moment où éclatait la bombe de la rue Cambios Nuevos, nous recevions et publiions, dans le numéro 23 de la 2e année, des détails rétrospectifs sur les véritables tortures infligées aux prisonniers.

La presse bourgeoise eut garde d'en souffler mot.

De nouvelles lettres ne tardèrent pas à nous faire savoir que les tortures se continuaient de plus belle sur les prisonniers arrêtés à nouveau pour leurs idées d'émancipation. Après avoir feint d'ignorer le plus longtemps possible, la presse bourgeoise fut forcée de s'occuper des révélations qui arrivaient de toutes parts.

Ces tortures ordonnées ou autorisées par Canovas étaient opérées sous la direction du lieutenant de gendarmerie Portas.

Il y a quinze jours, Canovas tombait sous les balles vengeresses d'Angiolillo. Aujourd'hui, c'est le tour de Portas.

Portas et Canovas, se croyant à l'abri des représailles, faisaient torturer des hommes réduits à l'impuissance. Angiolillo et Sempau entreprennent de venger les tortures subies par leurs coreligionnaires : ils savent que cette tentative sera payée de leur vie, et, qui sait? peut-être de la torture. Aussi ce sont eux que la presse bourgeoise traite de lâches.

On se rappelle la célèbre phrase d'un dictionnaire : « Cet animal est si féroce, que lorsqu'on l'attaque il se défend. » Les anarchistes, mis hors la loi, refusent de se laisser traquer et martyriser : ils sont des bêtes féroces!

Tout acte accompli entraîne sa sanction. Selon sa nature, il peut avoir des conséquences qui passent inaperçues, ou en avoir qui dépassent l'acte lui-même.

Par leur férocité, Canovas et Portas ont soulevé l'indignation de tout ce qui, sans distinction de parti, avait quelques sentiments humains. Laissons pleurer leur perte par ceux dont les pleurs ne coulent que lorsqu'on peut payer leurs larmes. Nous, nous réservons notre haine à cette société maudite qui dévore les meilleurs d'entre nous, les vouant à la mort justement parce que pleins de sentiments humanitaires, ils les ressentent plus vivement que d'autres.

J. Grave.

L'ÉCOLE LIBERTAIRE

Les camarades de l'école libertaire ayant écrit à l'organisateur de l'école de Yasnaïa Poliana pour lui expliquer leur projet, voici la réponse qu'ils en ont reçue :

« Cher confrère,

« J'approuve de tous points votre projet et voudrais bien contribuer à son exécution.

« J'ai commencé mon activité sociale par l'école et l'enseignement, et après quarante ans, je suis de plus en plus convaincu que ce n'est que par l'enseignement, et l'enseignement libre, qu'on peut arriver à se débarrasser de l'affreux ordre de choses existant, et le remplacer par une organisation rationnelle.

« Ce que vous dites des entraves que le gouvernement républicain pourra apporter à l'émancipation de l'école, et surtout des écoles libres qui se soumettent de bon gré aux programmes gouvernementaux, m'a convaincu, plus que toute autre chose, que ce ne sont jamais les mesures despotiques des gouvernements qui nous empêchent d'agir selon nos convictions, mais le manque de convictions et de foi dans celles que nous professons. Personne ne peut empêcher un homme convaincu de communiquer aux autres ce qu'il croit être la vérité; mais il faut que ses idées soient claires et définies et qu'il y croie.

« De sorte que, pour réformer l'école, la chose principale, selon moi, c'est une manière d'envisager, de comprendre la vie, claire, précise, et à la hauteur des idées de notre temps. Il ne suffit pas de dire aux enfants et au peuple ce qu'il ne faut pas croire; ils veulent savoir ce qu'il faut croire, ce qui est la vérité.

« La vérité, selon ma conviction, est la vie d'après les préceptes de l'Evangile; c'est-à-dire que le but de la vie de chacun n'est autre chose que l'établissement du royaume de Dieu sur la terre, que nous ne pouvons atteindre que par la pratique de l'amour vis-à-vis de nos semblables, sans différence de castes et de nationalités. Je suis presque convaincu que, sans le formuler de la même manière, votre idéal est le même.

« Je crois que, pour le succès de votre entreprise, il faut formuler cet idéal aussi clairement que possible. La question qui vous occupe m'est très chère et je serai très content si je puis, en quoi que ce soit, vous aider dans votre travail.

« Recevez, Monsieur, l'assurance de toute ma sympathie.

« Léon Tolstoï.

« 12 août 1897. »

***

Qu'ajouter à cette lettre? — En effet, l'idéal de Tolstoï — sauf les mots — est le nôtre : la disparition des castes, des nationalités : les hommes frères et solidaires, c'est ce que nous voulons. Réaliser le ciel sur la terre nous-mêmes, c'est ce que nous voulons. Tolstoï le nomme le royaume de Dieu. Nous croyons plus rationnel d'éliminer cette entité. Voilà toute la différence; car en la conservant, cela peut entraîner un dogme, un clergé : choses dont, nous sommes certains, Tolstoï ne veut pas plus que nous.

Une autre différence, mais qui, sans doute, n'existe peut-être que par suite d'un mauvais tour de phrase : « Enseigner aux enfants et au peuple ce qu'ils doivent croire. » Notre enseignement doit être surtout de faits positifs. N'affirmer que ce que nous savons être définitivement acquis à nos connaissances. Indiquer, aussi clairement que possible, ce que nous croyons, ce que nous désirons, mais en ne le donnant que comme une spéculation de notre esprit, l'individu devant se créer son idéal lui-même.

J. Grave.

TRIBUNAUX UNIVERSITAIRES

(*Suite*) (1)

Les chefs universitaires voudraient bien étouffer toutes ces voix importunes; mais elles s'imposent avec la force irrésistible de la vie et de la réalité. Alors, ils essaient d'en atténuer l'effet et de n'en laisser arriver que des bribes amoindries aux oreilles juvéniles. Vains efforts! Une fois la brèche ouverte, elle s'agrandit fatalement; et l'ennemi, à moitié entré dans la place, y pénètre bientôt tout à fait.

Le projet insensé que d'empêcher des adolescents de lire des livres qu'ils voient dévorés autour d'eux par leurs parents, par leurs professeurs, par ceux même qui prononcent ces interdictions formelles; ces livres, qui éveillent d'autant plus leur curiosité avide, qu'ils les entendent tous les jours louer ou dénigrer avec plus de passion!

Mais une fois sur cette pente, plus moyen de s'arrêter. Après les littérateurs à tendances plus

(1) Voir les numéros 17 et 19.

Source gallica.bnf.fr / CODHOS

ou moins novatrices, ce sera le tour des purs révolutionnaires, des Kropotkine, des Reclus, etc. Et pourquoi pas? Les récits de voyages, par exemple, intéressent beaucoup les enfants. Eh bien! ils liront *Le Primitif*, d'Elie Reclus : ils y trouveront une ample moisson de détails piquants et vrais sur les mœurs australiennes; et ils pourront s'y décrasser des tableaux fantaisistes de la vie sauvage à la J.-J. Rousseau, à la Bernardin de Saint-Pierre, à la Chateaubriand, et surtout des niaiseries patriotiques et coloniales qui infestent leurs livres de classe et leurs livres de prix.

Heureusement que l'Université, douane de la pensée, monte une garde sévère; et notre contrebandier, filé et refilé dans toutes ses allées et venues, va enfin comparaître, précédé d'un volumineux et accablant dossier, devant un tribunal universitaire, une cour de justice spéciale, qui se prétend plus juste que les autres, et surtout qui se défend de faire de la politique. La politique n'est qu'accessoire dans les débats : elle ne vient là que pour avoir, dans l'espèce, vicié l'enseignement du prévenu : il est entendu que l'on vise le professeur et non l'homme de parti. Ah! s'il avait fait de la politique gouvernementale, une bonne petite politique saine et recommandable, ce serait différent. Mais, s'il nous venait demain une monarchie, le devoir de ces magistrats occasionnels, gouvernementaux par définition, serait de condamner sans pitié un professeur trop ouvertement républicain : car alors il serait impossible d'être républicain et de bien enseigner.

Pourquoi le ministre de l'Instruction publique, le chef suprême, qui, comme tel, dispose d'un riche arsenal de foudres administratives, n'a-t-il point, cette fois, daigné personnellement intervenir?

Ah! c'est qu'il s'agit de frapper un grand coup, et que, dans les grandes occasions, il éprouve le besoin, en quelque sorte, de diminuer sa responsabilité en la partageant entre un grand nombre de têtes : plus l'acte arbitraire médité est de conséquence, plus il se sentirait gêné de n'avoir pas l'appui moral d'une servile approbation. Mais, rassurez-vous, elle ne lui fera point défaut.

Voici donc le Conseil d'Académie réuni en assises solennelles. Il est bien selon le cœur du ministre.

Y figurent quatre hommes politiques, qu'il a choisis lui-même parmi les maires et conseillers généraux des localités qui subventionnent les établissements scolaires de l'Académie. Vous sentez la double menace incluse dans cette double délégation, représentant deux puissances aussi peu respectables l'une que l'autre, le pouvoir central et le suffrage universel; ayant mandat de défendre, pour celui-là, le principe d'autorité, et pour celui-ci, la tyrannie de l'argent, qui prétend s'exercer jusque sur l'intelligence.

Avec eux, treize membres de l'Administration, le recteur, les inspecteurs, etc., qui, certes, leur tiennent dignement compagnie. Ce ne sont pas ceux-là qui admettront qu'on foule aux pieds les vénérables traditions ni qu'on ne s'incline qu'à moitié devant la hiérarchie auguste.

Restent onze professeurs, élus par leurs collègues et pairs : onze sur trente, c'est peu. Et encore, si le prévenu qui comparaît devant eux est un pauvre petit professeur de collège, à peine, sur ce nombre, en trouvera-t-il deux qui puissent, avec une certaine vraisemblance, passer pour ses égaux, les autres, professeurs de lycée ou de faculté, étant déjà de bien gros messieurs assez loin de lui.

Et ses égaux, même, le sont-ils tant que cela? Eh! non, puisqu'ils sont ses juges. C'est là une supériorité radicale et irrémissible qu'ils ont sur lui : ils en feront, s'ils le veulent, un mauvais usage; un bon, s'ils y condescendent.

Je vois mal, d'ailleurs, ces subordonnés, fourvoyés au milieu de ces gros bonnets, parmi lesquels ceux dont ils dépendent immédiatement, soutenant une thèse un peu libre, et engageant avec eux un corps-à-corps un peu serré.

Ah! s'il en est qui soient animés d'intentions droites, que vont-ils faire dans cette galère? Juger leurs pareils, l'osent-ils vraiment? se sentent-ils assez impeccables pour n'être pas exposés à tomber dans les mêmes fautes, si fautes il y a? Est-ce contre le péché d'indépendance qu'ils se montreront inflexibles, se faisant forts de ne jamais le commettre? Tant pis pour eux : car il n'y a qu'une chose qui soit vraiment impardonnable, c'est de détenir même une parcelle de pouvoir répressif et de se faire les complices des chefs en autorisant leurs actes despotiques d'un cachet spécieux de légalité.

Maintenant, nous en sommes aux débats.

C'est la comédie accoutumée des tribunaux ordinaires : l'instruction, le réquisitoire, la défense, le verdict. Beaucoup de formes : car cela tient lieu de la justice absente.

Une commission nommée par le Conseil a instruit l'affaire, et un rapporteur, qu'à son tour la Commission a nommé, s'improvise ministère public, et requiert contre l'accusé la peine de la révocation.

Le malheureux doit bien remercier les aides-bourreaux d'avoir eu la main si douce : car ils pouvaient demander, sinon sa tête, du moins l'interdiction absolue pour lui d'enseigner.

La révocation est encore un terrible boulet à traîner, quelque chose comme la marque T. F. des anciens forçats, ou le casier judiciaire des libérés d'aujourd'hui. Mais il n'y a pas impossibilité radicale à ce que, malgré cette tare, le condamné trouve, en cherchant bien par exemple, quelque chaire de rencontre, avec, pour d'écrasantes besognes, une poignée de gros sous. Théoriquement, il peut gagner sa vie : cela ne suffit-il point?

Mais nous n'en avons pas fini avec les générosités légales.

Pour un moment, moment solennel, l'impénétrable sceau des *rapports secrets* a été brisé en faveur du prévenu : il lui a été loisible, tout un jour durant, d'éplucher feuille à feuille, ligne à ligne, l'énorme monceau de paperasses qui vient de lui retomber sur la tête comme un coup de bélier; d'examiner la structure et les proportions de la redoutable machine, peu à peu dressée dans l'ombre; de connaître, avec les nuances de leur style propre et de leur bassesse caractéristique, les ouvriers qui l'ont fabriquée.

Et le voilà maintenant armé (oh combien!) pour se défendre, tant est grande la mansuétude du pouvoir, qui consent à ne pas le dévorer sans l'avoir entendu! Tel, dans certaine fable, le loup ne croque l'agneau qu'après l'avoir dûment assaisonné d'arguties avocassières.

S'il daignait, au moins, avouer, sur le tard, qu'il a eu tort de ne pas hurler avec les loups, il aurait peut-être quelque chance de les désarmer : c'est la seule qui lui reste.

Les tribunaux, quels qu'ils soient, sont des citadelles défensives de l'ordre établi; et, comme tels, ils sont absolument murés et sourds à la logique. D'ennemi à ennemi, en dehors de la force, je ne sais de raisons qui vaillent, que de capituler ou de passer dans l'autre camp.

Ces messieurs graves, juges en redingote, sont rangés, comme un sanhédrin, autour d'une table longue, avec deux points centraux : l'un, le chef de l'Académie, le recteur, qui préside; l'autre, lui faisant face (les extrêmes se touchent), l'infime professeur, qui ne l'est même presque déjà plus, qui ne tient plus au corps professoral que par une légère fibre. Cette seconde présidence ironique, c'est presque la dérisoire couronne d'épines.

Vous avez devant vous, en raccourci, l'*Université*, l'impitoyable briseuse d'individualités libres, de tout ce qui tente (son nom l'indique) d'échapper au cadre *uniforme* de ses règles étroites.

Combien y en a-t-il, surtout dans une assemblée de ce genre, qui aient conscience d'être quelque chose ayant une existence à part de ce corps artificiel?

Ces gens-là croient être des universitaires et des fonctionnaires avant d'être des hommes; ils sont persuadés que, justement, leur but et leur mission est de défendre l'Etat et l'Université, partie intégrante de l'Etat. Allez donc leur dire que l'Etat, c'est la violence organisée; que soutenir cela, ce n'est pas être violent, mais s'opposer à ceux qui le sont.

Ils ne vous comprendront point : les chefs, naturellement, puisque, nouveaux Louis XIV, ils pourraient répéter pour leur compte le propos qu'on lui prête et dire : « L'Etat, c'est nous »; mais le gros de l'armée pas davantage, parce qu'ils sont enrégimentés, incorporés, avec tant de force, qu'ils sont devenus des dépendances inséparables de cette tête dominante. Habitués à ne marcher que sur des mots d'ordre venus d'en haut, disciplinés en diable, ces esclaves aiment leur servitude, et ils n'admettent pas qu'on cherche à s'affranchir. Plus d'Etat, pour eux, cela équivaut à la fin du monde. Et proclamer qu'il pourrait bien, ce parasite des parasites n'existant plus, exister encore quelque chose, et que l'enseignement, par exemple, ne s'en porterait pas plus mal, au contraire : c'est, ou bien radoter, ou bien se mettre en lutte ouverte avec la société et avec eux personnellement, s'en prendre aux principes les plus sacrés et à leurs intérêts immédiats.

Leurs timides élans d'émancipation n'osent s'aventurer que sous forme larvaire et vaguement éclectique : ils accouplent, dans leurs intellects confus, ces choses contradictoires : entente d'Etats, et pacification générale; respect de la hiérarchie, et progrès de la liberté individuelle; réglementation minutieuse, et libre pensée.

Si vous venez carrément, et résolument, crever ces bulles inconsistantes, et si vous projetez dans leurs yeux habitués aux demi-ténèbres la lumière crue des idées nettes, ils sont offusqués et surpris.

Vous avez beau leur velouter tout cela de formes amènes : vous les avez frappés à l'endroit sensible; vous êtes autre qu'eux, par la pensée, par les actes, par tout, vous êtes hérétique : ils vous excommunient.

Et cependant, ils ont bien quelque honte des grosses calomnies, facilement réfutées, qui ont mis avec fracas le feu aux poudres, comme une claironnade bruyante ou une première décharge.

Et, pour être quittes avec leur conscience, pour être bons princes, ils élargissent d'un cran l'instrument de torture qu'on leur présente : de la *révocation*, ils le font descendre au *retrait d'emploi*.

Indulgence pleine de conditions offensantes et oppressives. Ils vous mettent dehors, et vous disent : « Tu pourras rentrer, mais si le ministre le veut bien; et, pour qu'il le veuille, il faut que tu fasses amende honorable et que tu sois bien sage. Il ne serait pas mauvais, aussi, d'avoir auprès de lui quelque puissant intercesseur, de lui lécher les pieds directement et par procuration. »

Et, tant il en coûte de commettre franchement et avec plénitude une mauvaise action, après avoir à demi égorgé la victime, ils la ramassent, comme on fait sur les champs de bataille, et ils cherchent à la panser tant bien que mal. Plutôt mal. Ils s'en remettent encore aux bons soins du ministre; (ils ne sont quelque chose qu'à condition d'abdiquer perpétuellement entre ses mains) et ils émettent humblement le vœu qu'il lui plaise octroyer une aumône à ce pauvre diable, par eux jeté sur le pavé et dépouillé de son gagne-pain.

Et le ministre sera bien capable, la chose convenablement pesée et mûrie, le Conseil supérieur entendu, d'accorder un *secours* à ce professeur, qu'il ballotte depuis des mois de poste en poste, de suspension impayée en déplacement onéreux, et qui a laissé un peu de son maigre

budget sur toutes les voies ferrées, gratuites pour les gros budgétivores, ministres ou autres, très chères pour les petits.

Et ce qu'on lui rendra, sous une forme insultante, représentera environ le dixième de ce qui lui a été volé par des retenues successives faites d'autorité sur son traitement sous prétexte de lui constituer une retraite dont il ne touchera jamais un sou.

Et avec cela, M. le Ministre et ses divers conseils se donneront les gants d'une générosité pitoyable, superbes peut-être, mais assurément bien bon marché, excepté pour le malheureux dans la peau duquel ils auront été taillés.

Mais quand je vous disais que les libérales clémences de la loi n'ont pas de bornes... Pensez-vous que tout soit terminé, quand le Conseil d'Académie a prononcé son verdict, si atténué et si pallié soit-il? Que non : la sollicitude paternelle de l'Etat ouvre encore au condamné un recours. Il peut en appeler au Conseil supérieur de l'instruction publique, faire reviser son procès, et, qui sait? le gagner peut-être, au moins partiellement.

A une condition pourtant, toujours la même : c'est qu'il rétracte ses funestes erreurs; c'est qu'il déclare que le gouvernement, en général, est la plus belle création du génie de l'homme, et que celui de M. Rambaud, en particulier, ajoutera la plus glorieuse des pages à cette *Histoire de la civilisation* qu'il écrit d'une main si magistrale.

C'est, rue de Grenelle, une salle plus grande que l'autre, sévèrement et officiellement luxueuse, deux longues tables avec des messieurs en noir tout autour. Il faut passer au milieu pour gagner la sellette. On se tourne à demi vers le menu fretin du Conseil, à demi vers le bureau, qui préside, présidé à son tour par le ministre; et on est invité à prendre la parole, pour répondre aux incriminations d'un second réquisitoire.

(*A suivre.*) J. Degalvès.

MOUVEMENT SOCIAL

France.

Pétarades. — Le bombardier particulier de notre copurchic président s'est piqué au jeu. Vexé des quolibets de la presse sur son retard à saluer de son habituelle pétarade le départ de son patron pour la Russie, — sa fusée était partie cinq minutes après le passage du président, — il s'était juré de prendre sa revanche à son retour. Embusqué sous le péristyle de la Madeleine rigoureusement gardé, pour la circonstance, par des agents de police, il attendait, plein de zèle. Des cris : « Il arrive! il arrive! » retentissent, poussés sans doute par quelque poissarde aux environs. « C'est lui », se dit-il. Et soudain, pouf! sa pomme d'arrosoir, bourrée de poudre de perlimpinpin, vole en éclats. C'était trop tôt.

Mais aussitôt, grande confusion parmi les agents, les rares passants sont cernés. Un bourgeois à particule, pris de colique au bruit de la détonation, et entrevoyant tout à coup dans une terrifiante hallucination le spectre horrible de la Révolution, aperçoit deux ouvriers. L'ouvrier est la bête noire du bourgeois. Celui-ci ferme à double tour ses tiroirs et son coffre-fort quand un de ces gens mal vêtus vient effectuer quelque réparation dans ses appartements.

« C'est eux! s'écrie-t-il, tremblant de peur; je les ai vus. » La police, heureuse de cogner sur des travailleurs, — nul ne hait le travailleur comme le fainéant — s'empresse de saisir les deux passants désignés et avec force bourrades les emmène au poste. Perquisitions, promenades dans le quartier menottes aux mains, etc. On ne se gêne pas avec les gens de peu. Après vingt-quatre heures, on s'aperçoit, mais un peu tard, qu'on a commis une gaffe et on les relâche en leur criant de ne pas recommencer.

Non, certes! ne recommencez plus : 1° à aller faire les badauds sur le passage des guignols officiels et 2° à vous laisser molester comme de petits moutons par les loups de la police. Si tous ces attentats contre la liberté individuelle étaient reçus comme ils le doivent et si la foule, au lieu de chercher à écharper les innocents arrêtés, intervenait pour les délivrer et donner aux policiers la leçon qu'ils méritent, ceux-ci montreraient moins de désinvolture.

*
* *

La Justice. — On lit dans le *Petit Rouennais* :

« Il nous vient l'écho d'une assez drôle d'histoire qui vaut bien la peine d'être contée.

« Dernièrement on dérobait à l'étalage d'un grand magasin de chaussures une paire de souliers.

« Le commerçant était dissimulé sur le seuil de sa porte et avait vu le voleur opérer. Il se mit aussitôt à sa poursuite et parvint à le rattraper. Mais l'individu avait dissimulé le produit de son vol sous ses vêtements et il soutenait *mordicus* qu'il n'avait rien pris, qu'il était faussement accusé.

« Il s'ensuivit naturellement une explication assez orageuse entre le négociant, qui voulait rentrer dans sa marchandise, et l'inculpé, qui prétendait n'avoir rien à restituer, étant aussi innocent que l'enfant qui vient de naître.

« La foule s'amassa bientôt. Sur ces entrefaites, un agent intervint et voulut procéder à l'arrestation de l'individu. Aussitôt, la discussion cessa comme par enchantement, et le négociant, refusant de porter plainte, dit qu'on ne lui avait rien volé.

« — Mais si, fit l'agent, on vous a volé une paire de chaussures?

« — Nullement, il n'était pas question de cela.

« — Mais vous accusiez cet homme, tout à l'heure?

« — C'est une erreur, vous avez mal entendu.

« Il va de soi que le voleur, bien que ne comprenant rien à ce revirement, faisait chorus et se débattait comme un beau diable.

« L'affaire n'en resta pas là, cependant. Une enquête fut ouverte. On pressa le négociant de s'expliquer, et enfin, menacé d'être poursuivi pour dénonciation calomnieuse, la scène que nous décrivons ci-dessus s'étant passée devant de nombreuses personnes, le négociant finit par dire :

« — Eh bien! oui, cet homme m'a volé. Mais, en moins d'une année, voici trois ou quatre fois que pareil fait se produit à mon étalage. Chaque fois, j'ai porté plainte, et, chaque fois, le Parquet a saisi les chaussures comme pièces à conviction. Ces chaussures, je ne les ai jamais revues. Aujourd'hui, volé par le Parquet ou volé par un particulier, cela m'est tout à fait égal; le résultat est pour moi le même. Je préfère ne pas porter plainte; je n'aurai pas, au moins, les ennuis de nombreux dérangements. »

*
* *

Les bourgeois savent se venger : *Liard-Courtois* vient d'être interné à l'île du Salut, la plus malsaine, la plus calcinée de la Guyane.

*
* *

Congrès. — Les syndicats de la Bourse du Travail d'Angoulême organisent, pour le 12 septembre, une manifestation de toutes les corporations ouvrières de la contrée qui doivent se réunir en congrès. Plus de cent groupes ouvriers ont déjà répondu à l'appel.

*
* *

Marseille. — Le camarade Jahn, que connaissent tous les anciens militants anarchistes, vient de sortir éreinté de la prison de Marseille. A sa sortie, on l'a prévenu qu'une nouvelle condamnation le mettrait en passe d'être relégué. Or, toutes les condamnations de Jahn ont été motivées par des délits d'opinion.

La loi scélérate existe et la magistrature prétend l'employer en sourdine.

C'est, paraît-il, un parti pris chez eux d'acculer les individus au désespoir. Ils s'étonnent ensuite lorsqu'ils en reçoivent des éclaboussures.

André Girard.

*
* *

La Grande Famille. — La semaine dernière, le soldat Toussaint, du 34e d'artillerie, à Angoulême, s'est suicidé en se pendant à un arbre. On envoie les artilleurs faire le tir pendant toute une saison dans la forêt de la Braconne, forêt de 10.500 hectares. Là, les soldats ne fréquentent personne; on leur porte chaque jour les provisions nécessaires. La nostalgie les prend au milieu des bois et souvent ils se suicident. (*Correspondance locale.*)

Angleterre.

La grève des carriers de Penrhyn est finie. Après une lutte de onze mois, les grévistes viennent d'obtenir satisfaction, sinon à toutes leurs demandes, du moins à presque toutes.

On se rappellera que la cause provenait du refus de lord Penryhn d'accorder à ses ouvriers une augmentation de salaire, et de leur reconnaître le droit de se syndiquer. Lord Penryhn avait répondu en congédiant dix-sept ouvriers soupçonnés d'être les « meneurs ». Les ouvriers demandèrent alors la réintégration de ces victimes de la peur et de l'arbitraire. Mais lord Penryhn les mit tous sur le pavé avec encore plus de brutalité. Ils devaient, d'après lui, reprendre leur travail et se remettre tout à fait en son pouvoir. Mais, pendant onze mois, les grévistes ont enduré les privations les plus dures, ainsi que leurs femmes et leurs enfants; plusieurs allèrent même de ville en ville solliciter l'appui grâce auquel ils ont pu continuer la lutte jusqu'aujourd'hui sans la moindre faiblesse.

Les conditions obtenues sont que les dix-sept ouvriers congédiés seraient réintégrés, que le syndicat serait reconnu par lord Penryhn et que les salaires seront les mêmes que ceux des industries semblables.

La question de la reconnaissance du syndicat était de la première importance dans cette lutte. Ce point a été gagné complètement (1).

*
* *

La grève des mécaniciens continue avec un véritable entêtement des deux côtés. Mais rien n'est plus rassurant que la confiance des grévistes. Même les femmes y apportent autant d'intérêt que les hommes et, dans plusieurs localités du nord, elles ont donné beaucoup d'encouragement.

Le nombre des ouvriers actuellement en grève a augmenté, mais ce qui est certain, c'est qu'il a atteint à peu près son taux normal.

Pourtant les choses ne se passent pas avec autant de calme que la presse bourgeoise l'avait prédit et un incident assez important pour les grévistes s'est produit la semaine dernière, causant une profonde sensation. Sept grévistes ont été traduits devant un magistrat pour avoir poursuivi les *blacklegs* près de l'atelier de MM. Thornycroft et Co., Chiswick, Londres. Ils étaient inculpés de les avoir attaqués et molestés. Bien qu'on ait prouvé que deux d'entre eux étaient, à l'heure indiquée, fort loin de l'endroit et malgré leurs protestations d'innocence, cinq ont été condamnés à trois semaines de prison et un à six semaines, tous sans option d'indemnité. Les grévistes sont très surpris! Ils avaient toujours pensé que la loi qui concerne ces affaires a été faite spécialement en leur faveur. Nous espérons que quelques-uns d'entre eux auront eu les yeux ouverts.

En ce district, les anarchistes ne sont pas restés inactifs et, chaque jeudi après midi, aux réunions des grévistes assistaient le camarade Tochatti et sa compagne qui, tout en prononçant des discours, distribuaient des brochures et des journaux. La compagne de Tochatti a aussi chanté des chansons anarchistes qui ont été accueillies avec enthousiasme.

Dimanche dernier, les mécaniciens ont tenu un grand meeting à Hyde Park. Il y a eu là plus de 20.000 personnes et on a voté une résolution décidant de continuer la lutte jusqu'à ce que leurs demandes aient été accordées.

L'*Employers' Federation* est composée exclusivement de patrons, mais il y a une autre organisation auxiliaire quelque peu mystérieuse, nommée *Free Labour Association*. Cette association naquit de la grève des dockers quand, il y a quelques années, elle entreprit de trouver des blacklegs pour occuper la place des grévistes. Elle établit des bureaux en plusieurs villes où les meurt-de-faim peuvent trouver du travail; mais quoiqu'elle ait depuis continué à exister, il faut dire que jamais les ouvriers organisés n'ont pris son influence au sérieux. Une de ses fonctions consiste à faire sa propre police, à protéger ces victimes de notre système, qu'elle a trouvées battant les grandes routes. Elle se dit une organisation d'ouvriers, mais il est évident qu'elle est une société soudoyée par les patrons. Durant la présente grève, elle continue à jouer son rôle, mais sans manifestation importante.

(1) Nos renseignements particuliers, comme nous l'avons dit dans le dernier numéro, ne confirment pas cela.

Lancashire. — On annonce que les patrons de l'industrie du coton donneraient bientôt avis d'une réduction de salaire à laquelle les ouvriers se refuseraient et qu'ils se mettraient en grève. Plusieurs milliers d'ouvriers seraient affectés.

Caleb Keenan.

Allemagne.

Ceux qui ont lu : *Internement des pretendus aliénés en Allemagne*, par Krezschmar, ne seront point surpris du fait suivant. En 1886, un apprenti confiseur, arrêté à la suite d'une rixe, tenta de se suicider à l'aide d'un revolver. Conduit à l'hôpital de Hambourg, il se remit rapidement, mais contrairement à l'avis des médecins il soutenait que le projectile était toujours dans son crâne.

Jusque-là, rien d'extraordinaire : Mme M., de la rue Etienne Dumont, à Genève, était, à en croire les trois médecins qui, pendant plusieurs mois, lui vouèrent leurs soins, atteinte d'une tumeur dans le ventre; au neuvième mois, Mme M. devint mère. Un enfant, voilà ce que les esculapes avaient supposé être une tumeur!

Mais ce qui est extraordinaire, c'est qu'ayant quitté l'hôpital, le jeune confiseur, souffrant toujours de maux de tête, continua de consulter divers médecins; à chacun d'eux, il affirmait l'existence de la balle dans son crâne. Alors, ces médecins conclurent que le jeune homme était atteint de folie, ils le firent arrêter et enfermer comme fou dangereux.

Au bout de quatre ans de réclusion, comme le pauvre garçon se conduisait fort bien, on le libéra, mais avec la promesse de ne plus jamais parler de cette prétendue balle logée dans sa tête.

Le confiseur se rendit à Berlin, où il assista aux expériences de la découverte de Rœntgen; le lendemain, il se rendit chez le professeur et le supplia de lui photographier le crâne.

Le professeur accéda à ce désir et la photographie révéla que le malheureux enfermé pendant quatre ans dans une maison d'aliénés avait réellement une balle dans la tête.

A trois lieues de la frontière d'Allemagne, dans un pays où on fait grand étalage de liberté, Mlle Herminie Suter fut, par ordre du gouvernement saint-gallois, séquestrée dans la maison de fous du Burghoezli, parce qu'elle avait pris la liberté grande d'adresser un certain nombre de pétitions et requêtes à Messieurs les gouvernants du canton de Saint-Gall (Suisse).

Pour reposer en paix, les seigneurs féodaux faisaient réquisitionner les paysans obligés de battre les fossés de leurs châteaux : pour reposer en paix, nos gouvernants font séquestrer des personnes coupables d'avoir eu l'audace de leur écrire!

Après avoir constaté que Mlle Suter n'était point folle, mais simplement atteinte d'une manie n'offrant aucun danger ni pour elle-même ni pour autrui, le directeur lui ouvrit les portes du Burghoezli.

Etats-Unis.

On lit dans le *Réveil des Verriers :*

« Après une grève qui a duré près de quatre ans, le président de l'*Union des travailleurs de verre de cristal*, W.-J. Smith a annoncé à toutes les sections locales que les membres de l'Union pouvaient de nouveau travailler dans les fabriques de la *United States Glass Company*.

« Cette grève de quatre ans que l'*Union des Travailleurs de verre de cristal* a soutenue contre la *United States Glass Company* est une des plus remarquables qui se soient produites jusqu'à ce jour dans le monde du travail.

« Voilà quatre ans que 1.900 des 7.500 membres de cette union se mirent en grève et, depuis, sur ce nombre, il n'y eut que 12 sarrasins qui acceptèrent les conditions des patrons.

« Durant cette longue grève, 400 grévistes sont morts, et l'Union a déboursé plus de 1.000.000 de dollars, soit plus de 5.000.000 de francs, ayant payé 6 dollars (30 fr.) par semaine aux sans travail et 750 dollars (3.750 fr.) aux veuves des membres morts.

« Malgré cette lutte sans exemple, l'Union est encore plus forte en finance et en nombre qu'au commencement de cette grève, mais un grand nombre des actionnaires de la *United States Glass* ont été complètement ruinés. »

N'est-ce pas un exemple éclatant de ce que peut la solidarité?

A. G.

République argentine.

Tous les gouvernements sont solidaires. Le camarade José Prat, après avoir quitté son doux pays d'Espagne, s'est rendu à Buenos-Ayres. Dès son arrivée, il a été arrêté — pourquoi? pour rien, pour le plaisir d'embêter un anarchiste — et incarcéré pendant vingt-quatre heures. On l'a dépouillé de tous ses livres et de ses brochures. Après ce chapardage, on l'a laissé en liberté.

Mais toute la presse bourgeoise de l'endroit réclame sur tous les tons une loi pour empêcher l'invasion des anarchistes, au point que le gouvernement va présenter la loi un de ces jours et expulser peut-être ceux qui sont déjà immigrés.

Avis donc aux camarades qui prépareraient leur départ pour cette République qui n'a rien à envier à la nôtre.

Le camarade Prat prie les amis de ne pas lui écrire jusqu'à nouvel ordre.

CORRESPONDANCE ET COMMUNICATIONS

Nous avons reçu la lettre suivante :

« Citoyen,

« Je ne suis pas votre coreligionnaire : je suis collectiviste et membre du Parti ouvrier, mais je crois bon qu'il y ait toujours des avancés pour empêcher ceux qui le sont moins de s'endormir et de mentir à leurs promesses. Je trouve d'ailleurs intéressant que des doctrines, quelles qu'elles soient, puissent librement se faire jour. Et c'est pourquoi lecteur assidu de votre journal depuis son début, respectueux de vos convictions qui n'ont pas modifié les miennes, reconnaissant que vos écrits m'aient souvent suggéré des aperçus nouveaux, je vous adresse un bon de poste de dix francs pour vous aider dans votre publication, et, quand je le pourrai, je vous enverrai d'autre aide.

« Je vous prie d'agréer, citoyen, mes salutations fraternelles. « L. R. »

Les critiques sociales, par E. Girault. — Vendredi prochain, 10 septembre, à la Maison du Peuple, 47, rue Ramey, première réunion : « Religion, déterminisme et négation ».

Toute la presse est invitée, et la contradiction est offerte à tous les économistes, moralistes, rhéteurs et parlementaires bourgeois.

Entrée : 25 centimes pour les frais.

Mercredi 15, à la même salle, deuxième conférence sur la religion et les dogmes, par le même.

Dimanche 12 septembre, salle du Commerce, 94, faubourg du Temple, à 2 heures de l'après-midi, grande conférence par les camarades Marcel Boala et Roubinaux sur les sujets suivants : L'alliance franco-russe et les mesures répressives contre les socialistes révolutionnaires et les anarchistes.

Les camarades Brunet, Sadrin, Tortelier, Marius sont invités à prêter leur concours.

Prix d'entrée : 30 centimes.

Internationale Libertaire. — Un groupe a été formé il y a quelques jours par des camarades pour la fondation d'une caisse qui servirait :

1° Construire un hall aménagé pour salle d'école, de réunion, bibliothèque, etc.;

2° Impression d'affiches, brochures, manifestes, etc.;

3° Caisse pour venir en aide aux camarades expulsés, emprisonnés, etc., et leur famille;

4° Création d'un journal quotidien;

5° Organisation de conférences, concert, sauterie.

La cotisation est fixée par les camarades suivant leurs ressources.

Permanence tous les samedis, salle Galleron, 53, rue des Archives, de 8 h. à 10 h.

On peut se mettre en communication ou écrire au camarade Henri Darthez, 37, rue Saint-Ambroise.

Bibliothèque sociale de Saint-Ouen. — Samedi 11 septembre 1897, à 8 h. 1/2 du soir, salle Baumann, 72, rue des Rosiers.

Causerie par le camarade Georges Etiévant sur l'Utilité du groupement.

Bordeaux. — Huitième réunion de quartier. Samedi 11 septembre, à 8 h. 1/2 du soir, au restaurant Chouquet, allées de Boutaut, au pont de Larroque, conférence publique et contradictoire.

Sujets à traiter : Analyse philosophique de l'acte d'Angiolillo; Anarchistes, socialistes et bourgeois; De l'alliance franco-russe; Des accapareurs de blé.

Entrée : 10 centimes.

Lyon. — Communication des *Harmonistes du Sud-Est*. Au cercle, le dimanche 12 septembre, à 3 h. 1/2, notre ami Carron traitera de *la Solidarité et l'Individu*.

BIBLIOGRAPHIE

Nous avons reçu :

Morale déiste, par Nodiar; brochure à 0 fr. 10, au Groupe libertaire, 22, rue de la Vierge, à Nîmes (7 fr. le cent)

Informe de la Biblioteca Nacional, San José, Costa-Rica.

Dogme et Science, par E. Janvion; 0 fr. 25, au *Libertaire*.

Vient de paraître, au *Peinard : Les Libertaires*, poésie de Ducret, musique de Mévisto aîné, 0 fr. 10 le fascicule.

A lire :

Les Solitaires, Henry Rainaldy, *Le Maître de maison*, septembre 1897.

L'Hospitalité de la France, G. Clémenceau, *Justice*, 6 septembre.

Le Ricochet, H. Fèvre, *Echo de Paris*, 6 septembre.

PETITE CORRESPONDANCE

R., à Nimes. — Si la vie est un résultat ou un principe? Ça alors, c'est de la haute métaphysique, trop abstrait pour moi.

A. D., à St-Etienne; T. B., à Lyon. — Convocations trop tard. Le mardi matin, au plus tard.

Les camarades de la Chapelle. — Non. Mais il n'est pas le seul.

P., rue M. — Vous nous excuserez. Votre bande s'était trouvé biffée par erreur.

Marseille. — Veuillez prendre, je vous prie, les invendus chez Blancard. Il y en a 345 ce mois-ci.

A. P., rue de D. — Merci du renseignement. C'est un mensonge ou des libraires, ou du porteur, car les invendus sont repris. Nous allons nous renseigner.

F., à Amiens. — Cela va bien. Publierons la liste semaine prochaine.

Ary Bine. — Votre idée est excellente, mais comme vous le dites, ce sont les fonds. Avant de pouvoir les vendre, il faut d'abord les éditer.

T., à Lyon. — Il faut que nous recevions les communications le mardi matin.

R. et L. — Reçu souscription pour A. Seront publiées semaine prochaine.

P. B., à Béziers. — Voyez ci-dessus. Cette brochure est épuisée.

Reçu pour la famille d'Angiolillo : X., 0 fr. 50. — A. G., 2 fr. — Un anarchiste de Saint-Mandé et Germinal, 2 fr. — R., 2 fr. 50. — E. B., à Argenteuil, 1 fr. — X., 2 fr. — J. B., à Troyes, 0 fr. 75. — Un Havrais, 2 fr. — O. B., 3 fr. 50. — Charles Michel, à Guerpont, 1 fr. — J., à Montreuil, 1 fr. (plus 1 fr. pour la compagne de Chauveau). — Ange lit l'O., 2 fr. — Un ami d'Angiolillo, 2 fr. — Par deux camarades, 2 fr. — Par quelques Harmonistes, 1 fr. — Mme S. R., 5 fr. — Un camarade, Reims, 1 fr. — En tout : 31 fr. 25.

Reçu pour les réfugiés espagnols : A. F. D., à Fulton-Sonama, 27 fr. — Listes précédentes : 360 fr. 40. — Total général : 387 fr. 40.

Reçu pour le journal : Gabier, 3 fr. — *De chacun selon ses forces :* Un camarade, 5 fr. — Le cordonnier de Vincennes, 2 fr. — A. M. O., 5 fr. — Valréas, 0 fr. 75. — R., à Nimes, 2 fr. — Gj., 10 fr. — C. H., à Alais, 4 fr. 50. — L'Anarchie errante, 11 fr. — *Pour qu'on nous imite.* versement mensuel, 4 fr. 50. — P M'enn, 1 fr. — Un anarchiste, 0 fr. 50. — Les camarades de La Chapelle, versement mensuel, 10 fr. — L. R., 10 fr. — R., 2 fr. 50. — E. B., à Argenteuil, 1 fr. — G. M., 10 fr. — X., 0 fr. 50. — Ter., 1 fr. — L. J., rue J.-de-B., 2 versements mensuels, 10 fr. — O. B., 5 fr. — Un ami d'Angiolillo, 1 fr — Ary Bine, 0 fr. 45. — Un camarade, Reims, 2 fr. — Merci à tous.

Société coopérative, Lyon. — R., à Toulouse. — R. V., à Royans. — B., à Angers. — A. L., au Chambois. — L., à Marchiennes. — C., à Bruxelles. — G. et H. W., à Paterson. — L., au Mans. — M. T., à Podensac. — D., à Saint-Quentin. — N., à Tours; R., à Nouzon; H., à Saint-Nazaire; P., à Lille; B., au Mans (par le *P. P.*). — R., à Lisbonne. — B., à Brest. — P., à Horion. — G. D., à Reims. — D., à Nimes. — C., à Marseille. — J. O. M., Alger. — M. S., à Lyon. — G., à Jailleu. — P., à Londres. — S. P., à Bordeaux. — Reçu timbres et mandats.

Le Gérant : Denéchère.

PARIS. — IMP. CH. BLOT, RUE BLEUE, 7.